

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, à 19 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le seize mars deux mil vingt-six.

Étaient présents :

AUDRAIN Sabine
BEASSE-EGU Aristide
BIDEAU Daniel
BOGAT Arnold
BREBION Daniel
BROUARD Sophie
CHOIMET Patrice
CIVEL Isabelle
DUFFY Jessica
DURAND-GUILLOIS Magalie
FAVREAU Christophe
FRAUD François
GENDRON Laurent
GIRAUD Françoise
HÉREL Régis
KUTER Séverine
LE CLÉACH Raphaëlle
LEBRETON Jean-Pierre
MAGRÉ Vincent
MONÉDIÈRE Claire
NOBLET Pierre-Yves
PARRÉ Patrick
ROY Valérie
TESSIER Christine
VIDAL-BLANCHARD Audrey

Étaient excusés et représentés :

Aurélié DEBORDE ayant donné pouvoir à Sylvie BROUARD
Teddy ROBERT ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LEBRETON

Secrétaire de séance : Pierre NOBLET

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026**

**AFFAIRES GÉNÉRALES
Élection des adjoints**

Vincent MAGRÉ expose :

Le ou les adjoints sont élus au scrutin de liste secret à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après appel à candidature, il est procédé au vote.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

VU la délibération 2026-03-02 fixant le nombre d'adjoints à 8,

CONSIDÉRANT que le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins	27
Bulletins blancs ou nuls	6
Suffrages exprimés	21
Résultat pour la liste de Séverine KUTER	21 (vingt-et-un)

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la liste présentée, composée de :

1. Madame Séverine KUTER
2. Monsieur Patrice CHOIMET
3. Madame Audrey VIDAL-BLANCHARD
4. Monsieur Daniel BIDEAU
5. Madame Valérie ROY
6. Monsieur Pierre NOBLET
7. Madame Raphaëlle LE CLÉACH
8. Monsieur Arnold BOGAT

Le Maire
Vincent MAGRÉ



La Haye-Fouassière, le 20/03/2026

Le secrétaire de séance
Pierre NOBLET

